

La forêt wallonne en grand danger



Cavaliers ou meneurs, nous sommes tous attirés par les balades ou randonnées en forêt, pour la raison évidente que c'est en son sein que nous découvrons non seulement un havre de sérénité, de nature et de silence, mais aussi de nombreux chemins favorables au bien-être de nos équidés. De tout temps, la forêt offre à notre société une multitude de services dont nous sommes bien souvent inconscients ou mal informés : protection de la biodiversité, fixation et stockage du carbone, régulation du cycle de l'eau, production du bois et ses sous-produits indispensables à notre confort quotidien, valeur paysagère et espace de ressourcement etc... Pour bien l'apprécier, il est important de bien la connaître.

Tous les acteurs de la filière forêt-bois tirent la sonnette d'alarme : « la forêt wallonne est malade, sa survie est menacée ! » (1). Menacée également toute la filière industrielle et commerciale en aval, qui fournit aux consommateurs que nous sommes tous les produits finis en bois que nous utilisons au quotidien. Menacée

enfin la multifonctionnalité des services qu'elle rend à la société. Lentement mais sûrement, les dérèglements climatiques dont nous prenons enfin de plus en plus conscience, ont chamboulé les auto-régulations que notre forêt avait acquises depuis la fin de la dernière glaciation.

Depuis 40 ans, les tempêtes estivales se sont multipliées, occasionnant d'énormes dégâts dans nos forêts, réduisant à zéro la valeur de peuplements forestiers entiers d'arbres de haute valeur ajoutée par le patient travail de l'homme.



Dégâts de tempête 2010

Les étés caniculaires que nous avons subis pendant trois années consécutives ont tout-à-coup précipité la menace : ils ont asséché les sols forestiers, et ont profondément affaibli la santé de nombreuses essences forestières. Ils ont dès lors favorisé une implacable crise sanitaire, avec l'arrivée massive de pathogènes et d'insectes qui se sont attaqués à nos essences locales les plus présentes dans nos régions dites « tempérées » : le scolyte de l'épicéa, la chalarose du frêne, la chenille processionnaire du chêne, les parasites fongiques (champignons) souvent en symbiose avec certains insectes, etc... (2)

Depuis 3 ans, cette crise sanitaire a été aggravée dans le sud du pays par la crise de la PPA (3) : les mesures de confinement total sur des milliers d'hectares prises par les autorités, en y interdisant tout accès aux forêts, et donc toutes activités d'entretien sylvicole, a ruiné des peuplements entiers sans distinction d'essences ni d'âge. Et en 2020, l'apparition de la pandémie Covid 19 et les nouvelles mesures de confinement se sont ajoutées au reste pour interdire ou restreindre toutes activités d'exploitations forestières, de transport des grumes, de sciage, de transformation et de commerciali-



Forêt d'épicéas ravagée par les scolytes





sation des produits de la forêt. En dehors du bilan économique désastreux généré par cette situation, la non évacuation des arbres contaminés engendre un bilan environnemental bien plus préoccupant, puisque d'importants foyers de contamination restent présents, prêts à se développer au premier rayon de soleil.

Les forestiers tant publics que privés sont conscients des conséquences du réchauffement climatique depuis plusieurs années, s'interrogent avec les autorités académiques et scientifiques de nos universités sur les solutions à prévoir et/ou à expérimenter, et ont sonné l'alerte auprès des autorités gouvernementales et du public. A son niveau, l'Europe a mis en place des organes interrégionaux afin de coordonner les recherches et expériences propres aux caractéristiques spécifiques des différents massifs forestiers transfrontaliers.

Mais les forestiers savent aussi qu'ils doivent gérer aujourd'hui une situation totalement imprévue par leurs prédécesseurs qui ont élaboré des plans de gestion il y a 50, 100 ou 250 ans ! Et que la justesse des décisions qu'ils prennent maintenant ne pourra être évaluée que par leurs enfants, petits-enfants et plus s'il échet ... le cycle de vie de la forêt est en porte-à-faux avec l'esprit d'immédiateté et d'impatience qui caractérise nos concitoyens à l'aube de ce 21ème siècle.

Certains pensent que la forêt « pousse toute seule et sans problèmes ». Sans problèmes ? la crise climatique actuelle et ses conséquences évoquées ci-dessus me laissent sceptique quant à cette affirmation... sans compter que je n'ai pas abordé les centaines de milliers d'hectares de forêts qui partent en fumée dans le monde ! Ni les milliers d'hectares de forêts détruits chaque année dans le monde au nom d'une industrie et d'un commerce agroalimentaire omnipotents, qui se justifient (peut-être ?) au vu de ce graphique à la lecture de ces quelques chiffres indicatifs de l'évolution de la population mondiale :

- de -500 à +800 : la paléontologie propose une estimation de population mondiale +/- stable comprise entre 200 et 300 millions d'humains ;
- C'est vers 1300 que nous aurions franchi la barre de 500 m° ;
- en 1800, nous atteignons le premier milliard d'habitants.

L'expansion devient dès lors galopante : 2 milliards en 1927 ; 4 milliards en 1987, 6 milliards en 2009 ; 7,5 milliards en 2021 !!! Et l'ONU nous prédit un chiffre de 10,8 milliards en 2100.

Dès lors, l'Homme serait-il devenu le premier ou le principal prédateur de la nature ? On est en droit de se poser la question ...

S'il est vrai que, quoi qu'il arrive, « la nature reprend toujours ses droits », les acteurs de terrain réagissent et savent que l'intervention de l'homme peut – et doit - utilement l'aider à se reconstituer plus vite et dans un projet de développement réellement durable : plus économique, plus écologique, plus social. C'est même impératif au vu de l'expansion démographique galopante des hommes sur notre bonne vieille terre. La somme des réflexions, recherches scientifiques, concertations et décisions prises par les sylviculteurs et responsables forestiers depuis tant d'années me permet de croire qu'effectivement, si notre forêt est malade, nous avons les moyens de la restaurer et lui assurer une résilience durable.

Je développerai tout cela dans mes prochains articles.

(1) Citation RWDR - Magasine « Ruralités » N° 44, édito.

(2) Je développerai cette problématique dans un prochain article.

(3) L'épidémie de PPA (peste porcine africaine) a été détectée en 2018 dans la (sur)population de sangliers présents en Gaume. Le Gouvernement wallon a enclenché une panoplie de mesures draconiennes pour tenter d'abord d'éviter sa propagation, puis de l'éradiquer dans un second temps. La première mesure a été d'interdire tout accès d'humains dans la vaste zone (plusieurs milliers d'ha) définie par l'arrêté gouvernemental. Seuls les agents affectés à la gestion de la crise y avaient accès pour prélever et analyser les cadavres et organiser des opérations de destruction systématique de l'espèce à l'intérieur du périmètre entretemps clôturé. Ce n'est qu'en automne 2019 que les propriétaires, forestiers et exploitants ont pu progressivement avoir accès à la forêt pour en assurer la gestion, sous réserve de contraintes sanitaires draconiennes, et les voiries publiques n'ont été ouvertes que depuis le 20 mai 2020. La fin de l'épidémie a été enfin reconnue par les instances régionales et par les autorités européennes à la fin de cet automne.

Ouf ! les agriculteurs locaux pourront enfin reprendre leurs élevages de porcs bio (la charcuterie gaumaise a très bonne réputation) et nous pouvons enfin reprendre nos balades et randonnées dans cette magnifique région de la Semois.

